

Rapport d'activités 2015 de la Plateforme nationale pour les sans-papiers

Les séances de la Plateforme sont toujours bien fréquentées, et donnent lieu à des discussions animées. Les thèmes à traiter ne manquent jamais !

Interpellation de la Conseillère nationale Margret Kiener-Nellen, PS, BE :

Margret Kiener-Nellen nous a énergiquement soutenus pendant la campagne « Aucune employée de maison n'est illégale ». Elle a proposé de rédiger une Motion en faveur de la régularisation des employées de maison. Cette proposition a donné lieu à une discussion longue et controversée au sein de la Plateforme. Il était notamment question d'inclure ou non un minimum de huit années de séjour comme condition. Cet épisode a démontré que les différentes composantes de la Plateforme ne sont pas unanimes à ce sujet. Finalement, Mme Kiener-Nellen a introduit sa motion. La réponse à cette proposition s'est une nouvelle fois avérée insatisfaisante.

Contacts avec le SEM :

Le 24 juin 2015, cinq déléguées de la Plateforme ont rencontré celui qui était alors Vice-directeur du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), M. Kurt Rohner, ainsi que d'autres collaborateurs du SEM, pour discuter des critères et de la pratique en matière de cas de rigueur. L'objectif de la rencontre était de faire part au SEM de notre préoccupation au sujet de la pratique en matière de cas de rigueur, qui est restrictive au point que la législation en est vidée de son sens, et que nous devons – du moins en Suisse alémanique – déconseiller aux sans-papiers de déposer une demande de régularisation pour cas de rigueur. La discussion s'est déroulée dans un cadre agréable. Les déclarations de M. Rohner nous ont semblé si éloignées de la pratique que c'était à n'y rien comprendre. L'échange avec les fonctionnaires chargés de traiter les cas soumis au SEM par les cantons s'est avéré plus fructueux. Mais nous devons encore mener un important travail de persuasion avant de pouvoir parler d'avancées concrètes.

Groupe de travail économie domestique : le groupe s'est réuni plusieurs fois en 2015 et s'est principalement concentré sur deux sujets. Il a planifié et préparé une journée de réflexion sur le thème « Régularisation des sans-papiers » qui a eu lieu début 2016. Les objectifs de cette journée étaient de mener des discussions avec les personnes sans-papiers directement concernées, mais aussi d'écouter les interventions de spécialistes experts dans ce domaine. Plus de 120 personnes – dont de nombreux-euses sans-papiers – ont pris part à cette journée de réflexion, qui fut un véritable succès. En outre, le groupe de travail a préparé un manifeste sur la convention 189 de l'OIT sur le travail domestique. Afin de porter une nouvelle fois la discussion sur la régularisation du statut des employées de maison sans-papiers dans l'espace public, le groupe de travail a lancé en collaboration avec WIDE (Women in development Europe) Suisse un appel pour « Un travail décent pour les employéEs domestiques ». Ce dernier réclame la mise en œuvre de la Convention 189 de l'OIT, ratifiée par la Suisse en novembre 2014 et entrée en vigueur une année plus tard. L'appel a été soutenu par un nombre significatif d'organisations et de signataires individuel-le-s. Il est prévu de le remettre aux autorités fédérales au printemps 2016. Le groupe de travail a également pu convaincre Julia Egenter de mener une analyse rétrospective de la campagne « Aucune employée de maison n'est illégale » dans le cadre de son travail de bachelor en histoire à l'université de Berne. La brochure prévue sur les « Employées domestiques sans-papiers » devrait ensuite pouvoir être réalisée sur la base de ce travail.

Le **site web de la campagne** « Aucune employée de maison n'est illégale » a pu être intégré à celui de la Plateforme avec succès. Que Christine Simpson en soit ici vivement remerciée.

À la fin de l'année, nous avons écrit un **courrier personnalisé à tou-te-s les parlementaires** fédéraux-ales sauf celles et ceux de l'UDC. Nous les avons rendus attentifs à la situation des sans-papiers et invités à la journée de réflexion prévue début 2016. Les réactions se sont essentiellement avérées modestes. Cinq parlementaires nous ont fait un don. Lors de la journée de réflexion, seule notre nouvelle présidente, la Conseillère nationale Ada Marra était présente.

Lors de la séance de novembre, nous avons **pris congé du Conseiller national Eric Voruz**, qui fut président de la Plateforme pendant plusieurs années et jouait le rôle d'intermédiaire entre la Plateforme et les autorités fédérales et le parlement. Nous le remercions chaleureusement pour son profond engagement pour notre cause. Nous avons heureusement pu compter sur Ada Marra,

Conseillère nationale socialiste vaudoise, pour succéder à Eric. Nous nous réjouissons de collaborer avec elle. Il n'y a pas eu de rencontre avec Mme la Conseillère fédérale Sommaruga en 2015. Les **finances de la Plateforme** sont dans une forme réjouissante. C'est désormais le centre de conseils de Berne qui est responsable des finances. En 2016, il faudra fusionner les différents comptes.

L'**étude du SEM** sur les sans-papiers, annoncée de longue date, n'est pas encore parue.

Cas de rigueur : il n'y a malheureusement eu que peu de permis délivrés. Il y a toujours bien plus de demandes déposées en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

Lors de chaque **séance**, des échanges d'informations et de pratiques très vivants ont lieu entre les participant-e-s sur des thèmes tels que : cas de rigueur, occupations d'églises (notamment à Lausanne), urban citizenship, assurances sociales, AVS, discussions avec les autorités cantonales, petits films sur le sujet, courses de solidarité, apprentissages pour les jeunes sans-papiers, aide d'urgence, etc.

Dans le courant de l'année, les Collectifs de soutien de Berne et Zurich ont avec raison fêté leurs dix ans d'existence. Il est réjouissant de voir combien de personnes nous portent une amitié sincère. Les séances de la plateforme ont eu lieu les 12.2, 16.4, 24.9 et 26.11. En outre, plusieurs séances des différents groupes de travail ont également eu lieu.